

Activités professionnelles au Maroc 2026 Rencontres professionnelles pour les festivals et producteurs musicaux

Du 16 au 21 novembre 2026, Maroc

La **Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)** sollicite les festivals et les professionnels du secteur de la musique intéressés par le développement d'activités sur le marché du Maroc à soumettre leurs candidatures pour les **activités professionnelles** qui seront organisées à l'occasion de **Visa For Music (18 au 21 novembre 2026)**.

À propos de l'événement

Créé en 2014, **Visa For Music** est le premier festival et marché de la musique d'Afrique et du Moyen-Orient, qui se tient chaque année sur 4 jours en novembre à Rabat au Maroc, à l'initiative d'ANYA Culture structure d'ingénierie culturelle marocaine, et Atlas Azawan, association pour la promotion de la culture et du Patrimoine. Cet événement dédié à la promotion de la diversité musicale mondiale, avec un accent particulier sur l'Afrique et le Moyen-Orient, constitue une plateforme cruciale pour les artistes, les professionnels de la musique et les acteurs des industries créatives et culturelles (ICC). Il offre un espace propice à la réunion, à l'échange d'idées et à la création de collaborations fructueuses.

Détails de l'offre pour les festivals de musique

La SODEC a le plaisir d'organiser une journée de maillages entre différents festivals de tous genres musicaux provenant du Québec et du Maroc, dans le but d'encourager de nouveaux partenariats qui pourraient mener à des programmations conjointes. Ce qui est pris en charge si votre candidature est retenue :

- L'organisation d'un événement qui permettra une présentation de votre festival et la rencontre de plusieurs événements culturels au Maroc ;
- Une accréditation pour Visa For Music 2026 ;

- Le remboursement de votre billet d'avion en classe économique, jusqu'à concurrence de 1 500 \$, ainsi que le remboursement de votre hébergement, jusqu'à concurrence de 250 \$ / nuit.

Critères d'admissibilité pour les festivals de musique

- Les candidatures devront obligatoirement être soumises par des festivals dont le siège social est au Québec, avec un historique d'accueil de délégués étrangers soutenu par l'entremise du volet **d'Accueil des délégués étrangers** du **programme SODEXPORT en musique et variété** ;
- Les candidatures devront obligatoirement être soumises par des représentants avec un rôle décisionnel sur l'accueil des délégués internationaux (ils pourront déléguer le déplacement à un membre de leur équipe) ;
- Les candidatures devront obligatoirement être soumises par des festivals qui s'engageront à inviter au Québec au moins un programmateur marocain dans le cadre de leur prochain volet pro.

Critères d'évaluation pour les festivals de musique

- La pertinence d'une participation selon l'intérêt de programmation ;
- L'intérêt pour le marché marocain ;
- L'expérience dans le développement de partenariats internationaux ;
- La capacité du festival d'accueillir des projets internationaux ;
- La disponibilité pour être sur place du 16 au 21 novembre 2026 et participer aux activités de Visa For Music 2026.

Les festivals de musique participants devront s'engager à remplir un formulaire d'évaluation.

Détails de l'offre pour les producteurs et les gérants

La SODEC a le plaisir de collaborer avec Visa For Music dans l'organisation de rencontres éclair entre professionnels québécois et diffuseurs marocains. Ce qui est pris en charge si votre candidature est retenue :

- L'organisation d'une activité permettant la présentation de vos activités à divers diffuseurs marocains et internationaux (Afrique et Europe méditerranéenne) présents à Visa For Music 2026 ;
- Une accréditation pour Visa For Music 2026 ;
- Un accompagnement sur place pour l'accès aux différents événements professionnels organisés dans le cadre de Visa For Music 2026.
- Pour les entreprises avec des artistes en sélection à Visa For Music 2026 : un accompagnement préparatoire pour permettre des mises en réseau ciblées.

Critères d'admissibilité pour les producteurs et gérants

- Les candidatures devront obligatoirement être soumises par des sociétés par actions dont le siège social est au Québec, ayant déjà reçu un soutien financier par l'entremise du **programme SODEXPORT en musique et variété** ou **l'aide à la gérance et à l'édition musicale** (PAGEM), ou **l'aide à la promotion pour les entreprises en musique et du spectacle** (PAPEMS) ;

- Être affiliés contractuellement à au moins un artiste ou groupe québécois (dont la majorité des membres sont résidents fiscaux québécois) pour lequel vous essayez activement de développer des occasions de spectacles au Maroc, en Afrique ou en Europe méditerranéenne.

Critères d'évaluation pour les producteurs et gérants

- La capacité de l'entreprise à développer des projets à l'international ;
- La pertinence d'une participation selon le développement de carrière des artistes québécois représentés et les objectifs d'exportation de l'entreprise.

Les entreprises participantes devront s'engager à remplir un formulaire d'évaluation.

Frais de séjour et de déplacement

Les frais de séjour et de déplacement sont assumés par les participantes et participants. Cependant, notez que les entreprises incorporées pourront soumettre une demande de déplacement professionnel par l'entremise du **volet 2.1 - Soutien aux occasions d'affaires et à la promotion à l'étranger du programme SODEXPORT.**

Candidature

Pour transmettre votre candidature, merci de remplir **ce formulaire.**

Date limite pour les festivals de musique : **le 21 août 2026, à 17 h**

Date limite pour les producteurs et gérants : **le 4 septembre 2026, à 17 h**

Renseignements

Sarah Shoucri

Déléguée des affaires internationales, SODEC

514 841-2240

sarah.shoucri@sodec.gouv.qc.ca